

Forums pour les consommateurs

# Commission médicale analyse

Par blabla121212 Posté le 12/03/2023 à 13h06

Bonjour , j'aurais plusieurs questions svp , lors d'un contrôle pour excès de vitesse j'ai été contrôlé positif au thc et opiacés , donc tribunal et 6 mois de retrait , je dois donc présenter une analyse à la commission médicale, mais seulement sur tous les papiers que j'ai il est écrit ( fait usage de substances où plantes classées comme stupéfiant) mais il n'est jamais mentionné opiacés , et sur le papier pour la commission c'est demander une analyse mais juste pour le thc , du coup penser vous que je me contente de faire juste pour le thc où je devrais aussi faire pour les opiacés ? Car j'ai peur qu'ils voit sur les papiers qu'ils peuvent avoir avec eux que j'étais aussi positif au opiacés et que du coup ils me recale car l'analyse est que pour thc ? Et peuvent-ils me faire un test pendant le rdv ?

J'espère que vous aurez les réponses à mes questions , bonne journée à vous.

Cordialement

## 1 réponse

---

Cach0u - 21/05/2023 à 19h57

Bonjour blabla,

Alors comment s'est passé ton rendez vous ?